

# Les Photographies de l'année

*Les Photographies de l'année. Concours exclusivement réservé aux photographes professionnels domiciliés en Europe.  
The Photographs of the year. Contest is exclusively restricted for professional photographers living in Europe.*

## le seul concours ouvert à tous les photographes professionnels

Depuis 2009, l'**A3PF** et ses **partenaires** récompensent les plus belles photographies prises par des professionnels, pendant l'année écoulée.

En mars 2012, seront récompensées les photos prises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011.

Quinze catégories seront récompensées qui permettront de voir le meilleur de la photographie professionnelle en Europe. Catégories auxquelles s'ajoutent la Photographie de l'année et un trophée d'honneur.

Ce sont donc 17 trophées qui seront remis en mars 2012 lors d'une cérémonie réunissant les 45 finalistes (3 par thème), les partenaires, la presse et le monde de la photographie en France et en Europe.

La succession de **Frédéric Sautereau**, vainqueur en 2011, est ouverte.

## 10 000 euros de matériel Nikon au vainqueur !

Le concours des **Photographies de l'année** assure la promotion et le savoir-faire des photographes professionnels. **Nikon** qui mène une politique active de soutien aux photographes professionnels depuis longtemps a choisi de parrainer les prix de la « Photo de l'Année » et du « Jeune Talent ». **Nikon** a renouvelé son engagement pour l'édition 2011/2012 et offrira à nouveau 10.000 euros de matériel **Nikon** au lauréat de la Photographie de l'année prise en 2011.

Toute la photographie européenne sera représentée, de la photographie animalière à la photographie de sport, en passant par les photographies de reportage et de nature. Sans oublier, les meilleures photographies culinaires, d'architecture, de spectacle et de mariage...

La nouvelle génération de photographes n'est pas oubliée. La photographie jeune talent est réservée aux photographes ayant moins d'1 an d'activité comme photographe professionnel et moins de 25 ans au 1er janvier 2012. Cette catégorie est également ouverte aux étudiants en photographie, ayant au minimum 18 ans au 1er janvier 2012 et moins de 25 ans. Le thème est libre pour cette catégorie.

Les photographies primées auront été jugées par un **jury** de cinq personnalités de la photographie : des photographes, mais aussi des journalistes ou autres professionnels de l'image.

## Des prix et une grande visibilité

Outre la présence de leurs auteurs lors de la cérémonie de remise des trophées, les photographies gagnantes seront réunies dans une exposition itinérante qui sillonnera la France. Dans un premier temps chez les partenaires de l'événement, puis dans de nombreux festivals photos.

Un **livre** montrant les 15 photos primées et les photos finalistes de chaque catégorie sera édité avec un portfolio sur le photographe d'honneur.



Lauréat 2009 © Philippe Marchand  
<http://www.philippe-marchand.fr>



Lauréat 2010 © Baptiste Giroudon  
<http://www.baptistegiroudon.com>



Lauréat 2011 © Frédéric Sautereau  
<http://www.fredericsautereau.com>

## Des partenaires fidèles

Sans partenaire, ce concours n'existerait pas. Merci à **Nikon** : son soutien sans faille depuis la création a été décisif. **Escourbiac**, reste un partenaire privilégié. Les trois premières éditions du livre des Photographies de l'année ont été imprimées par leurs soins.

**Compétence Photo**, **DarQroom**, **Déclencheur**, **Jingoo**, **Le Salon de la Photo**, **Net-Folio** et **Scheufelen** ont renouvelés leurs partenariats.

**Profoto**, nouveau partenaire des **Photographies de l'année**. Dans quelques semaines, dans la rubrique actualité, vous en saurez plus sur le matériel offert par **Profoto**.

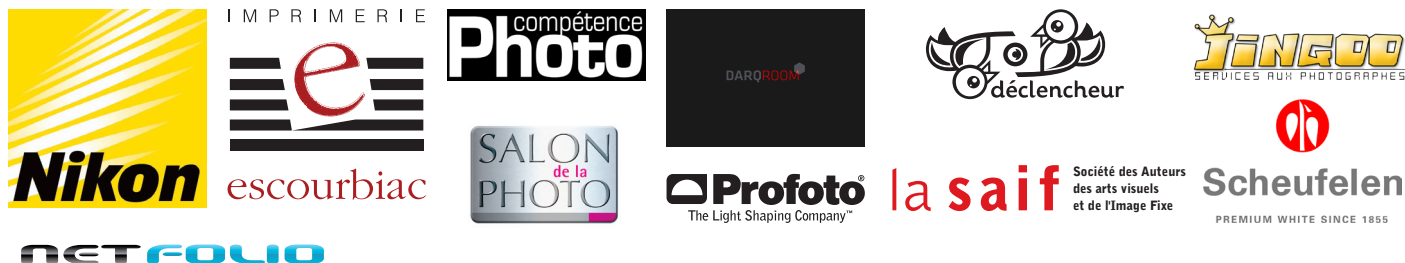
Le **GNPP**, **PAJ**, le **SNADI** et l'**UPP**, soutiennent le concours. Tout comme **CompactPhoto & Openbox**, **NikonPassion** et **lesphotographes.org**

Sans oublier la **SAIF**, la société d'auteur des photographes, qui est partenaire des Photographies de l'année depuis le début.

Les photographies sont à envoyer avant le 15 janvier 2012.

Pour tout renseignement : <http://www.photographiesdelannee.com>

## Partenaires



## Avec le soutien de

